La première chose à alléger ce sont les effectifs en classe, ce sont les conditions de travail !

Allégé ou non, ce protocole reste un simulacre de prise en compte de notre santé, permettant au ministère de s'exonérer de la mise en place d'une réelle protection des personnels.

Ce protocole est une contrainte pour les enseignants, changeant au gré des caprices gouvernementaux et ne nous protégeant en rien. Le mépris affiché pour les personnels vulnérables, l'état de délabrement de la médecine de prévention ou la parodie de masques fournis, montrent bien à quel point notre santé est bien loin de faire partie de leurs préoccupations.

Ce protocole sert surtout au ministre d'écran de fumée, voire de prétexte, pour poursuivre le démantèlement de l'Ecole publique (territorialisation, autonomie des établissements, direction d'école, 2S2C, déréglementation, réforme du bac, remise en cause du paritarisme, PPCR, formation initiale et continue…).
Tout comme le gouvernement poursuit la destruction des services publics, des emplois, de nos droits et le gel de nos salaires… en continuant à tenter de museler toute contestation.

Quoi qu'il en soit, cet « assouplissement » du protocole va provoquer à nouveau la désorganisation, le chaos dans les écoles et les établissements, parfois la panique chez les parents… que les équipes devront encore gérer seules, sans aucun moyen supplémentaire.

Il y a pourtant des solutions pour apaiser la situation : notamment la création des postes nécessaires, le recrutement par l'ouverture de la liste complémentaire, le réemploi et la titularisation de tous les vacataires et contractuels non renouvelés.
Car, nous ne sommes pas dupes, ce nouveau remaniement du protocole sert avant tout à éviter le fiasco qui se profilait du fait du manque indéniable de remplaçants. Mais il en manquera de toute façon ! Et, définitivement, la suppression de 10 postes de remplaçants dans notre département dans le premier degré et dénoncée à maintes reprises par FO, reste une aberration.

Quant à l'augmentation des salaires, elle ne peut plus être esquivée : c'est immédiatement et sans contrepartie !

Faisons-nous entendre, réunissons-nous pour nous organiser collectivement autour des revendications claires : pour nos droits, pour notre santé, pour nos conditions de travail, pour notre salaire !

La FNEC-FP FO 89 organise en ce sens des réunions d'information syndicale, dans les établissements et les différents secteurs géographiques.

INFORMATION SYNDICALE